

# Des extraits musicaux de 30 secondes payants ?

L'**ASCAP** (American Society of Composers, Authors, and Publishers) et la **BMI** (Broadcast Music Incorporated) voudraient percevoir de l'argent sur les extraits musicaux en ligne. Normalement disponibles gratuitement, pour que le potentiel acheteur puisse se faire une idée de l'oeuvre, les ayants-droits voudraient rendre payantes ces 30 secondes de musique en libre écoute.

**Une aberration** pour certains qui voient là, une ultime tentative de grappiller quelques nouveaux revenus. Une pirouette qui ne peut esquiver le naufrage, si l'industrie du disque ne s'adapte pas à l'évolution du marché et au nouveau mode de consommation.

Longtemps génératrice de grands profits, **l'industrie de la musique navigue aujourd'hui en eaux troubles** et risque très vite de voir arriver l'iceberg sentencieux si elle ne change de stratégie de marché. Presser le citron des plates-formes musicales telles que iTunes, n'est certainement pas ce qui redonnera du jus à cette industrie dépassée depuis l'avènement du numérique et d'Internet.

En France, [l'industrie du disque](#) a **perdu 17,8%** au premier semestre 2009. La DIMA (Digital Music Association) considère elle-même, que c'est un détournement du copyright. « *Ces personnes sont effrayées de voir le model économique glisser des représentations publiques vers des performances privées* », a déclaré le directeur exécutif de l'association, qui compte notamment Apple et RealNetWork.